

Annexe 01-CSF-Technologie -22 Avril 2021

CONDITIONS POUR LA RECEVABILITE DES POLYCOPIES

A) CONDITIONS GENERALES :

1. Le polycopié doit correspondre à une matière faisant partie d'une spécialité agréée au niveau du département.
2. Le ou les auteurs doivent avoir enseignés cette matière pendant au moins deux ans (justificatif fournie par le Département)
3. Le polycopié sera destiné comme support pédagogique aux étudiants : cours, exercices ou travaux pratiques.
4. Il doit contenir les chapitres et les axes de la matière selon le programme défini par arrêté ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
5. Le polycopié doit être déposé auprès du département (deux (02) exemplaires imprimés + une copie sur support informatique ; (CD) accompagné d'une copie du programme de la matière. Le département transmettra après vérification le polycopié au comité scientifique de département.
6. Le comité scientifique du département auquel l'enseignant est rattaché se chargera de :
 - a- donner un avis sur l'importance du polycopié.
 - b- vérifier que les points 1 et 2 des conditions générales de réalisation des polycopiés sont respectés.
7. Dans le cas où l'avis du comité scientifique du département est favorable, le comité se chargera de choisir deux référés internes ou bien à défaut externes **spécialistes** dans le domaine du contenu du polycopié pour l'évaluer et qui doivent rendre leurs rapports d'évaluation au président du comité scientifique du département dans un délai de 45 jours.
8. Dans le cas où l'une des expertises est défavorable, le président du comité scientifique du département fera appel à un troisième expert.
9. Le candidat doit lever les réserves avant toute validation du polycopié.
10. Après approbation par le Comité Scientifique du Département, le polycopié doit être validé par le Conseil Scientifique de la Faculté.
11. Lorsque les rapports des experts sont favorables, le(s) auteur(s) pourront signer le contrat avec l'université représentée par Monsieur le Doyen de la Faculté pour être rémunérés selon les lois en vigueur.
12. Les experts doivent être cités au niveau du préambule.
13. Après approbation de l'édition du polycopié par le Conseil Scientifique de la Faculté, la Faculté procédera à l'intégration du polycopié dans sa base de données documentaire, mise à la disposition des étudiants.

B) CONDITIONS PARTICULIERES

1. L'auteur signe un engagement par lequel il s'engage sur la non publication antérieure de ce polycopié, et que le polycopié est son propre travail et non celui d'une tierce personne.
2. Le changement de grade de l'enseignant universitaire est une démarche personnelle et par conséquent le polycopié impliqué dans un dossier doit être attribué uniquement au premier auteur.

C) INSTRUCTIONS AUX AUTEURS :

Chaque polycopié déposé à la Département doit être en **deux** exemplaires imprimés + une **copie** sur support informatique ; CD et doit contenir dans l'ordre les points suivants:

1. Avant-propos
2. Table de matière
3. Résumé (au choix)
4. Notations et abréviations (s'il y en a)
5. Introduction
6. Les différents chapitres du polycopié (cas cours et TD) ou Travaux pratiques (cas des TPs).
7. Références
8. Annexes (s'il y en a)

Afin d'uniformiser les publications des polycopiés au sein de notre université. **L'auteur doit respecter les instructions suivantes :**

- **Le polycopié** doit être rédigé sous format **Word** en une seule colonne.
- **Format du papier : A4**
- **format du texte :**

1-Marges

Haut : 2,5 cm

Bas : 2,5 cm

Droite : 2,5 cm pour les pages impaires et 3 cm
pour les pages paires.

Gauche : 3 cm pour les pages impaires et 2.5 cm
pour les pages paires.

2- Font

- Times New Romans 11/ interligne 1,2

3- Titres:

1. Titre du chapitre:

- Times New Romans 14, Gras

2. titre du paragraphe (Times New Romans)

- Premier Niveau : Gras, Italique, 11
- Deuxième Niveau : normal, Italique, 11
- Troisième et quatrième Niveau : normal, 11

Remarques :

- Le titre du Premier et Deuxième Niveau
 - Sont précédés de deux lignes (22 pts) et
 - Suivis d'une seule ligne (11 pts).
- Le titre du Troisième et quatrième Niveau sont précédés d'une seule ligne (11 pts) et
 - Suivis d'une demie ligne (6 pts)

4- Notes : Les notes sont numérotées de 1 à n en (8 pts) et le texte sera en (9 pts) et Justifié.

5- Figures et tableaux

Les figures (graphes, courbes, schéma, photo....) et les tableaux doivent être insérées dans le texte, numérotés de 1 à n (exemple x.n où x est le numéro de chapitre), avec des légendes en **Times New Romans 11 en gras**.

- Le tableau est en traits fins de (1/4 pts)
- Le tableau est précédé et suivi par une seule ligne et on laisse deux lignes après la

Légende.

Figure II.3. Directives des auteurs.(Times new romans 10 italique)

(Traditional Arabic13)

6- Formules et équations :

- Les formules sont insérées dans le texte et sont numérotées de (1) à (n). Le numéro est mit à droite.

- Les formules sont séparées du texte par une ligne au dessus et une autre au dessous.

Exemple :

La vitesse absolue d'un point matériel M dans R s'écrit :

$$\vec{v}_{/R} (M) = \vec{v}_{/R} (M \in R_1) + \vec{v}_{/R_1} (M) \quad (\text{II-3})$$

Où II indique le numéro du chapitre et 3 indique le numéro de l'équation.

7- Remerciements

Ils doivent être placés entre le dernier chapitre et les références.

8- Bibliographies/ références

Les références bibliographiques citées dans le texte ne doivent comporter que le n° de la référence entre crochets (exemple : [1]). Si le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) apparaît (ressent) dans le texte, il(s) doit (vent) être suivi(s) par le n° de la référence (exemple : c'est la méthode de Blaha [2] qui est généralement utilisée. Ou bien: En 1905, *Einstein* [3] fut le premier qui.....). Lorsque la référence comporte deux auteurs ils doivent être indiqués tous les deux (Exemple: DEMEURE et Farhat [95] ont utilisées.....).Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs seul le premier est cité, suivi de " et al."(Exemple : Braun et al. [96] ont démontré expérimentalement.....).

Les références sont citées à la fin de l'ouvrage (voir en haut) et doivent être en **Times New Romans** 10, le nom de l'auteur est en petites majuscules. Ici quelques exemples des types les plus communs:

[94] KOLSKI C., *Interfaces homme machine*, Paris, Editions Hermès, 1997.

[95] DEMEURE I., FARHAT J., "Systèmes de processus légers: concepts et exemples", *Technique et Science Informatiques*, vol.13 no. 6, 1994, p. 765-795.

[96] BRAUN T., DIOT C., HOGLANDER A., An experimental user level of implementation of TCP, rapport de recherche no. 265. septembre 1995, INRIA.